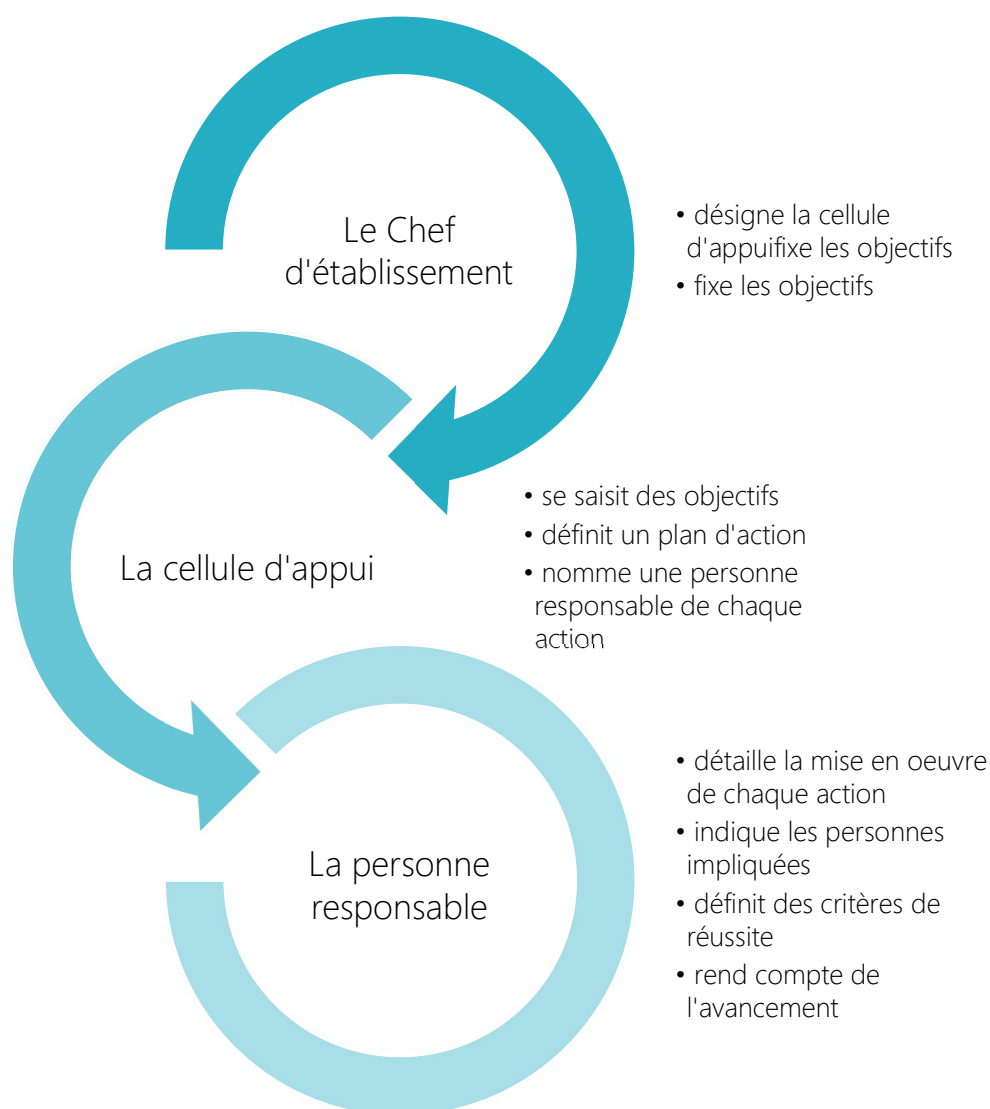


1. Présentation

L'outil « Objectif et Plan d'action » est un tableau de bord permettant le suivi des décisions prises suite à la réalisation de l'outil « Diagnostic ».



2. Utilisation

L'outil est composé de 14 onglets :

- 1 onglet « Page de garde »
- 1 onglet « Cellule d'appui »
- 1 onglet « Liste objectifs »
- 10 onglets « Objectifs »
- 1 onglet « Récap objectifs »

Le fichier est partiellement protégé, afin d'éviter les fausses manipulations et ainsi de « corrompre » les formules et la mise en page.

a. Onglet « Page de garde »

Cet onglet est destinée à recevoir les informations propres à l'établissement.

Ainsi, les champs « Nom de l'école ou de l'établissement », « Ville » et « Diocèse », ainsi que le « Logo » sont à modifier à discrétion.

b. Onglet « Cellule d'appui »

N°	Nom	Fonction	Statut
1	MEM	P. Evêque	Statut
2	MEM	P. Curé	Statut
3	MEM	P. Curé	Statut

Cet onglet indique les membres composant la cellule d'appui, ainsi que leur fonction au sein de l'établissement (cadre de direction, personnel enseignant, personnel OGEC, bénévole, élèves, parents d'élèves, « expert » extérieur..).

La liste est limitée à 10 membres.

c. Onglet « Liste objectifs »

REF	Indicateur visé	Echéance	Thématique
Obj 01	Indicateur	2024-25	1. Mettre en œuvre le projet de l'établissement catholique
Obj 02	Indicateur	2024-25	2. Favoriser l'équité de l'éducation
Obj 03	Indicateur	2024-25	3. Renforcer la communication
Obj 04	Indicateur	2024-25	4. Mettre à jour le projet
Obj 05	Indicateur	2024-25	5. Connaître les besoins des élèves
Obj 06	Indicateur	2024-25	6. Prendre en compte les besoins

Cet onglet liste les objectifs à atteindre en définissant :

- le numéro de référence ;
- l'indicateur visé ;
- l'échéance fixée ;
- la thématique de rattachement.

La liste est limitée à 10 objectifs.

d. Onglets « Objectifs »

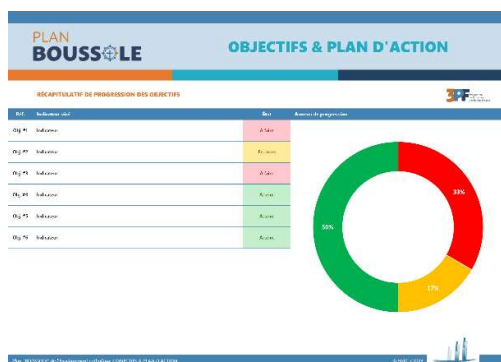


Ces 10 onglets correspondent aux 10 objectifs listés.

Ils permettent d'indiquer la personne responsable de chaque action, qui, elle, détaillera la mise en œuvre, les personnes impliquées, les critères de réussite et l'état d'avancement.

Pour chacun des onglets, la référence, l'indicateur visé, l'échéance et la thématique de rattachement se reportent automatiquement.

e. Onglet « Récap objectifs »



Cet onglet (entièrement protégé) dévoile la « photographie » finale du plan d'action, par :

- le report de l'état d'avancement de chaque objectif ;
- un anneau récapitulatif.

Cette synthèse permet, comme une boussole, de se diriger, et ainsi, de nourrir la réflexion des objectifs à re-fixer.